



Montant des dépenses : 650.100€

REQUALIFICATION DES RUES DU 11 NOVEMBRE ET DU 8 MAI

Dans le cadre du programme pluriannuel de travaux de requalification du cœur du village, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue du 11 novembre et du 8 mai, vont s'engager progressivement. Les sanitaires publics ainsi que l'aire de jeux pour les enfants seront réalisés avant l'été tandis que les travaux de voirie et réseaux seront reportés à l'automne.



ZOOM SUR L'AIR DE JEUX POUR ENFANT

Une nouvelle aire de jeux pour enfant va voir le jour très prochainement.

Il est prévu de déposer l'ensemble des équipements existants pour en implanter de nouveaux (jeux à ressorts, cheval, balançoire, plate-forme de 2 à 8 ans, sols souples) tout en restructurant les espaces. En effet, du mobilier urbain et une reprise des espaces verts seront également réalisés. Ces nouveaux équipements viendront apporter une véritable plus-value au Parc de l'Enclos.



Montant des dépenses : 292.300€

AMÉNAGEMENT DE LA RUE LESDIGUIÈRES

Les travaux d'aménagement de la rue Lesdiguières ont pris un tour particulièrement visible depuis le début du mois de mars dernier. Cette opération a pour but de rénover à la fois les réseaux humides et à la fois de reprise de la voirie et abords. Des places de parkings et des massifs seront également installés en amont de la rue des Paniers. Ce chantier devrait être achevé pour le début de l'été.



Montant des dépenses : 98.000€



AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SÉCURISATION DU BOURG CENTRE

La deuxième tranche des travaux de fleurissement du bourg centre avance à grands pas depuis ce début d'année. Les travaux consistent à sécuriser le cœur de village tout en érigeant des massifs et du mobilier urbain permettant d'accueillir du fleurissement.

ET INSTALLATION DE TOTEMS À L'ENTRÉE DES HAMEAUX

Reprise de la charte utilisée dans le centre bourg, pour donner une unité sur la commune.



Montant des dépenses : **56.100€**

CRÉATION D'UNE AIRE DE CAMPING-CAR

La commune a fait le choix de créer une aire pour les camping-cars aux abords de la piscine et des tennis. Cette opération prévoyait la réalisation des terrassements, l'empierrement des chaussées, la réalisation des réseaux eau potable et eaux usées, l'aménagement d'un espace vert ainsi que la construction d'une aire de vidange. Les travaux sont réceptionnés.



Montant des dépenses de l'étude : **6.000€**

PROJET DE RÉFECTION DU STADE DE FOOT

Le Conseil municipal a souhaité lancer une étude de faisabilité quant à la rénovation du stade de foot en terrain synthétique. Cet avant-projet a pour objectif de mettre en avant les possibilités techniques tout en le valorisant financièrement. A cette fin, la commune sollicitera des partenaires financiers afin de s'assurer du financement de l'opération.



Montant des dépenses : **21.000€**

RÉNOVATION DU KIOSQUE

Le kiosque situé Parc de l'Enclos fait peau neuve. Des travaux de maçonnerie, de charpente, de métallerie ou encore de peinture ont été mandatés afin de redonner tout l'éclat de cet équipement emblématique de la commune. Les travaux seront terminés pour le début de l'été. Cela permettra aux habitants de Saint-Bonnet-en-Champsaur de profiter pleinement des lieux et des animations programmées durant la période estivale.



Montant des dépenses de l'étude : **73.000€**

PROJET DE RÉNOVATION THERMIQUE DU PETIT GYMNASE

Une étude est en cours pour le projet de rénovation thermique du petit gymnase et devrait permettre de lancer la phase opérationnelle pour l'année 2020. Cette opération a pour objectif de réduire les déperditions de chaleur en procédant à une isolation des murs extérieurs et des combles, un changement des menuiseries et de la chaudière. En complément, un important rafraîchissement est envisagé (vestiaire, dojo, murs extérieurs, mise aux normes PMR).



POSE DE SANITAIRES PUBLICS

Les toilettes publics situés place du Chevréril sont définitivement fermés. Des sanitaires modernes ont été installés, dans un endroit proche, au bas de la rue Coste Belle, une rue créée pour desservir la nouvelle gendarmerie et relier la rue des droits de l'Homme au centre du bourg. Sur ce parking, se trouvent également des bornes de recharge pour véhicules électriques ainsi que des containers de tri sélectif. Dans le même esprit et avec la même société, nous avons remplacé les toilettes de la rue du 8 mai. Hygiène, sécurité et esthétique ont orienté les choix de Dominique Gourry, adjoint aux travaux.



Montant des dépenses : **1.030.700€**

CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Suite à la fusion, la nouvelle commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur dispose de garages et d'ateliers répartis dans différents hameaux à savoir : un garage pour les véhicules de déneigement situé à côté de la mairie, un garage/atelier rue de l'Enclos situé à proximité de l'école et du collège, deux garages rue Saint Eusèbe, un garage/atelier à Buzy et un garage à l'ancienne mairie

de Bénévent. Ces bâtiments d'époque sont véristes en matière d'équipements et ne favorisent pas la cohérence des services. La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a donc souhaité s'engager dans un projet de construction d'un bâtiment pour accueillir les services techniques municipaux pour permettre une meilleure optimisation et qualité des services. L'objectif de la

collectivité est de regrouper les différents lieux de stockage, les ateliers, les locaux du personnel et les bureaux, créant ainsi de nouveaux espaces réglementairement conformes. La municipalité a décidé de construire un bâtiment à usage d'atelier et de garage sur un terrain jouxtant celui de la station d'épuration dans la ZAC du Moulin.

1000 M² DE SURFACE PERMETTANT L'ACCUEIL DES SERVICES TECHNIQUES

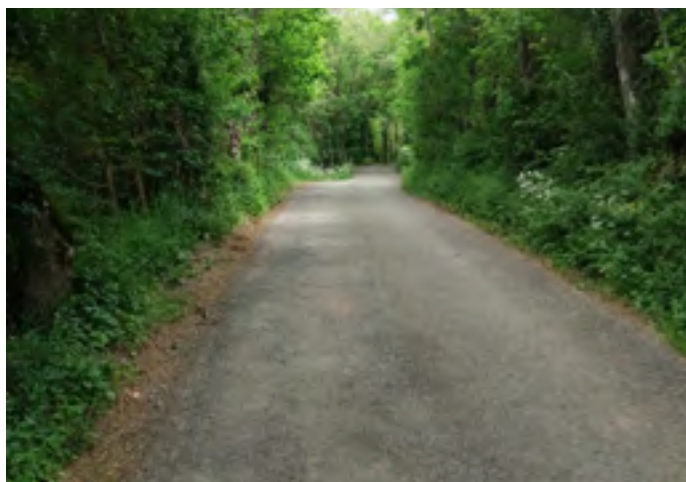
> DÉTAIL DE L'OPÉRATION

Le bâtiment technique sera composé d'un large espace de stockage pour les engins, d'un atelier, d'un bureau, de vestiaires, d'une mezzanine à des fins de dépôts de matériels. Des bacs extérieurs permettront l'entreposage du sel de déneigement, du sable ou encore de l'enrobé à froid. De même, une aire de lavage sera présente en bordure du bâtiment.

> ...POUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Le projet de construction intègre l'installation de panneaux photovoltaïques sur le pan sud afin de prendre en compte à la fois la consommation inhérente du bâtiment mais également de satisfaire aux besoins de la station d'épuration quasiment en intégralité.





Montant des dépenses : **180.000€**

RÉFECTION ANNUELLE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Comme chaque année, la commune engagera des travaux quant à la réfection de la voirie communale. Ces derniers porteront à la fois sur les voies goudronnées et à la fois sur les chemins ruraux. Suite à un diagnostic sur le territoire, des priorités ont été soulevées, à savoir : les secteurs Champ Clavel, Froumentaou, l'Aullagnier, Villard trottier, Chazelet, L'Aubérie, Degoula, Les Richards, Les Alliberts, Pont des Pelloux et des Infournas, La Serre.



Montant des dépenses : **7.800€**

POSE DE TOILETTES SÈCHES SUR LES ABORDS DU DRAC

A l'approche des beaux jours et des activités sportives et touristiques tournées vers le Drac, des toilettes sèches viennent d'être posées. Elles sont aujourd'hui opérationnelles. Ce type d'équipement a déjà été installé sur les abords des lacs de l'Aullagnier et des Barbeyroux.



Montant des dépenses : **122.400€**

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE CHARBILLAC

La campagne de travaux de sauvegarde et de restauration de l'église de Charbillac est quasiment terminée. Les travaux comprennent la restauration des vitraux, la réfection des enduits, des peintures, de l'électricité et des décors intérieurs et la réalisation d'un drain sur le pourtour des parties enterrées. La restauration des façades est prévue en septembre.



Montant des dépenses : **50.000€**

PROJET DE RESTRUCTURATION DE DEUX GÎTES À BÉNÉVENT

La commune souhaite procéder à la restructuration de deux gîtes communaux à Bénévent. Le projet consiste à transformer deux studios en un appartement de type T4. Cette opération permettra une diversification de l'offre locative pour la commune.

Montant des dépenses : **120.000€**

TRAVAUX DIVERS

Parmi les opérations d'équipement inscrites sur les budgets 2019, le Conseil municipal a souhaité engager des travaux de pose de vannes et compteurs sur le budget annexe eau et assainissement. Les travaux devront être terminés dans le courant du mois de juillet afin de permettre la poursuite du diagnostic du schéma directeur d'eau potable.



Denis GALLAND

Agent des services techniques

Avec une qualification dans le domaine de la mécanique générale, il fait carrière dans le secteur des travaux publics et la conduite d'engins. Sa solide expérience dans ces domaines sera précieuse pour les missions du quotidien.



Stéphane SARRAZIN

Agent des services techniques

Avec une qualification dans le domaine des systèmes mécaniques automatisés, il a occupé des postes au sein de plusieurs collectivités de l'Isère. Le poste qu'il occupe lui a permis de rejoindre les Hautes-Alpes.

RENFORCEMENT DES SERVICES TECHNIQUES PAR L'EMBAUCHE DE DEUX SAISONNIERS ET DE JEUNES

Avec l'arrivée des beaux jours, les services techniques sont très sollicités par les espaces verts (plantations des fleurs, arrosage, désherbage, tonte, etc.) mais également par les manifestations et festivités. Si bien que deux renforts

saisonniers ont rejoint nos équipes pour une durée de six mois. Il s'agit de Gilles AMAR et Jonathan LESOEUR qui ont déjà occupé ces fonctions les années précédentes. D'autre part, comme les années précédentes, dix jeunes de la commune sont embau-

chés en binôme. Chaque jeune, travaillera deux semaines complètes. Ils aideront les agents techniques et le service animation. Nous leurs souhaitons la bienvenue et une belle saison estivale sur notre commune.

ACHÈVEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE

M. Quemeneur de la société Signa-concept, qui avait réalisé les deux premières tranches, a été mandaté pour effectuer cette troisième tranche. Deux agents communaux, Hervé Langlet et Derrick Nekoeng (stagiaire), l'ont accompagné. Lors de la mise en place des deux premières tranches, les objectifs étaient de nommer les rues, d'attribuer un numéro à chacun et de géolocaliser les parcelles. Ces deux premières tranches concernaient principalement les hameaux. La troisième tranche, se concentre sur le bourg. Des noms de rues existaient, chaque habitation avait un numéro, souvent attribué sous la forme séquentielle et non métrique (comme dans les hameaux), mais le centre bourg n'était

pas géolocalisé. Les numéros n'ont pas été modifiés pour la très grande majorité des habitations. Il y a eu quelques précisions d'adressage (une habitation construite entre le 1 et le 3 devient 1A,...), et quelques modifications pour plus de cohérences dans certaines rues. Les habitants concernés, seront informés et pourront venir récupérer à la Mairie - service Pôle scolaire - les après-midis (sauf le mercredi), les plaques qui leur ont été attribuées selon le système métrique ou séquentiel adapté en fonction de la zone. Cela permettra aux habitants de la commune de bénéficier d'une signalisation plus adaptée à la commune et d'une meilleure qualité de vie au quotidien en facilitant :



De gauche à droite : M. Quemeneur, Derrick Nekoeng et Hervé Langlet

- > L'accès aux services d'urgences
- > L'acheminement des courriers et colis
- > L'amélioration des services à la personne (très hauts débits d'internet...)

TRAITEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Depuis la fusion en commune nouvelle en 2013, un enjeu fort repose sur la réunion des archives des communes historiques, sur leurs traitements et leurs classements. Plusieurs missions ont d'ailleurs été engagées avec l'appui des archives départementales afin de procéder à une mise au rebus. A présent, un travail de classement, de recensement, ou encore de récolement des archives est à engager dans les

prochains mois. La réception du bâtiment de l'ancien abattoir réaffecté en local à archives permettra de mener à bien ce projet en offrant toutes les conditions nécessaires. Celui-ci offrant un espace confortable et sain pour l'entreposage des documents. N'oublions pas que les archives doivent pouvoir être conservées durant des années, voire des dizaines d'années sans subir de dégradations majeures.



La Sénatrice Patricia Morhet Richaud en visite aux archives communales